TOUT BUGEY-SUD

n°5 | Juin 2022

Le magazine de la communauté de communes
www.ccbugeysud.com

@CCBugeySud

P. 6-7 | Dossier

L'eau et l'assainissement

P. 8 | Décryptage

Finances publiques : l'essentiel du budget 2022

P. 9 | Dans vos communes...

Les informations du semestre

P. 11 | La destination

Que faire cet été sur notre territoire ?

BUGEYSUD
Communauté de communes

Retrouvez toutes les actualités de votre communauté de communes sur les réseaux sociaux.

Facebook :
@CCBugeySud

Linkedin :
@Communauté de communes Bugey-Sud

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET ATELIERS NUMÉRIQUES

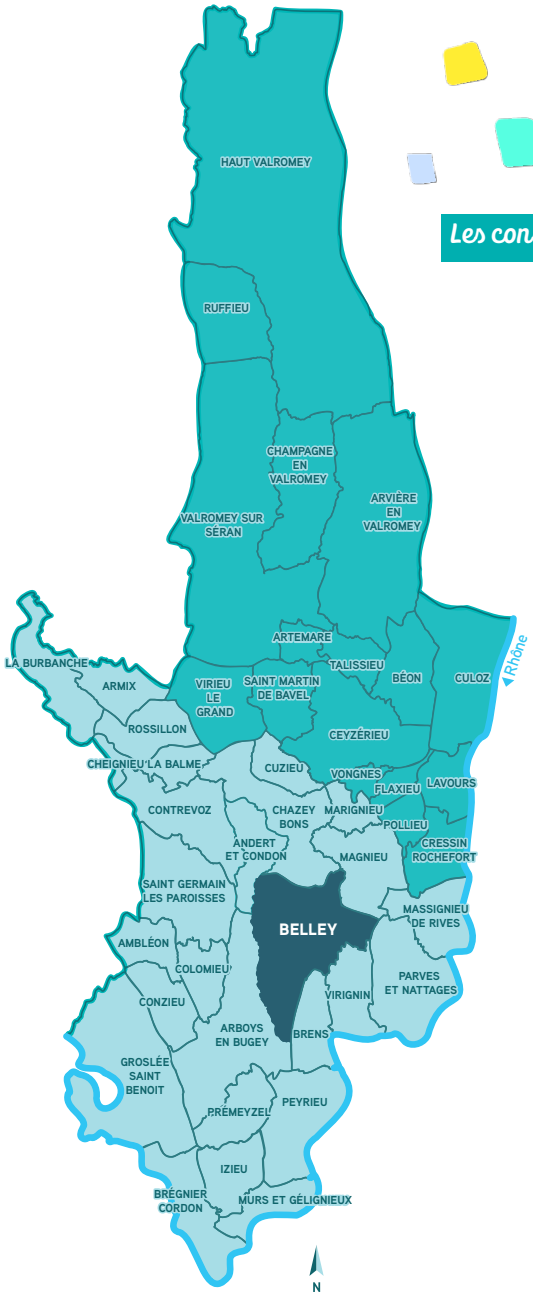

Les conseillères numériques vous aident à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- A→Z Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte

Gratuit et ouvert à tous !

Valérie BLOCH
v.bloch@ccbugeysud.com
06 29 81 62 06

Cyrielle GRACE
conseillernumerique@belley.fr
06 29 30 77 73

Aurore PUGIN-BRON
a.pugin-bron@ccbugeysud.com
06 26 43 34 67

En savoir plus :
www.ccbugeysud.com

LES CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES BUGEY-SUD

3
conseillères numériques
(Deux pour le territoire de Bugey-Sud et une pour la Ville de Belley)

101
ateliers numériques organisés du 7 février au 20 mai 2022

7
nombre moyen de personnes par atelier

114 personnes ont bénéficié d'un **accompagnement individuel**

44 permanences **individuelles**

100% des usagers ont participé à plus de **2 ateliers**

Les conseillères numériques sillonnent le territoire pour aider les habitants à mieux appréhender les outils digitaux.
A travers des ateliers et des permanences, elles proposent des solutions d'accompagnement individuel et/ou collectif pour favoriser la montée en compétence numérique.
La communauté de communes Bugey-Sud souhaite remercier les associations, les communes et les médiathèques qui aident et relaient ce nouveau service aux habitants.

INFOS PRATIQUES

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley.
Les heures d'ouverture au public sont du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :
accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des services de la CCBS

Au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley :
- Accueil du public
- Administration générale
- Communication
- Trimax (déchets)
- Cycles de l'eau – Spanc
- Systèmes d'information et numérique
- Direction générale des services
- Ressources humaines et coopération territoriale
- Finances
- Commande publique

Au 34 Grande Rue à Belley :
- Tourisme, culture et patrimoine
- Politique de la ville
- Voirie
- Bâtiments
- Gemapi
- Mobilité (VAE, TAD)

Actipôle à Virignin :
- Développement économique
- Aménagement de l'espace et planification (urbanisme)

Piscine, avenue Paul Chastel à Belley

Maisons France Services :
- **Belley : 170, avenue Paul Chastel**
  Lundi : 10h-13h
  Mardi/Jeudi : 14h-17h
  Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
  Vendredi : 11h-14h
- **Champagne-en-Valromey : Maison de Pays**
  Jeudi : 9h-12h
- **Groslée-Saint-Benoit : Mairie de Saint-Benoit**
  Mardi : 9h-12h

Directrice de publication : Pauline GODET
Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET
Conception - rédaction : Service communication, Audrey CANDY LLAMAS - Résonance Publique
Photo de couverture : Laurent MADELON
Crédits photos : Laurent MADELON - Communauté de communes Bugey-Sud - Adobe Stock - Frédéric SCALI - Communes de Peyrieu, Magnieu et Groslée-Saint-Benoit - OT Bugey Sud Grand Colombier - Anne Richard
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. IMPRIM'VERT®
Tirage : 17 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - CS 87071
01301 BELLEY Cedex

L'édito

Depuis le début de ce mandat, nous n'avons de cesse de rappeler que notre action repose sur les principes de proximité et de solidarité.

Ces notions seront les piliers sur lesquels vont reposer le transfert des compétences eau et assainissement collectif, des communes vers la communauté de communes Bugey-Sud, à compter du 1er janvier 2023.

Imposé par la loi, ce transfert a été anticipé et travaillé de longue date. Ainsi, chaque mois depuis 2020, se réunissent 40 élus, les techniciens des communes et de l'intercommunalité, les associations et le conseil de développement pour étudier tous les aspects de ce transfert stratégique pour le territoire et ses habitants.

L'eau et l'assainissement collectif constituent en effet un service public essentiel qui s'inscrit au coeur du projet politique de Bugey-Sud. L'accès à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante est un enjeu écologique et sanitaire capital.

Les caractéristiques du service rendu, les usages auxquels il est nécessaire de répondre, les choix opérés en matière de tarification, la poursuite d'objectifs sanitaires et environnementaux (qualité de la ressource, protection des milieux) participent pleinement à l'attractivité de notre territoire et à la qualité de vie de nos habitants.

Ce transfert est donc une opportunité pour notre communauté de communes pour nous interroger sur ces enjeux, sur notre patrimoine, sur le niveau de service à vous apporter sachant qu'il faudra des investissements soutenus pour moderniser les réseaux et installations de nos 43 communes. Ces questionnements ont nourri, et nourriront encore, les choix d'organisation et de modèles économiques. Il a fallu réfléchir à la performance, financière bien sûr, mais également sociale et environnementale.

C'est pour répondre à ces exigences que les élus du territoire ont fait le choix de gérer ce futur service communautaire en régie pour garantir un fonctionnement en adéquation avec vos attentes et l'intérêt général. L'expertise des régies de Belley et de Culoz sera, à ce titre, précieuse.

Ce transfert est également une opportunité pour construire une nouvelle gouvernance autour des compétences eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif, et GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Désormais structurées à l'échelle intercommunale, elles deviennent des leviers essentiels à la mise en oeuvre d'une véritable politique territoriale avec une vision intégrée de tout le cycle de l'eau.

Ce transfert des compétences Eau et assainissement collectif fera l'objet d'un plan de communication adapté, et déployé tout au long du 2ème semestre 2022 et jusqu'au 1er trimestre 2023, pour que tous les habitants de Bugey-Sud soient bien informés des modalités concrètes des changements à venir.

Le dossier de ce nouveau magazine intercommunal est la première étape de cette information. Les services de la communauté de communes Bugey-Sud sont bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Vous retrouverez aussi dans ce nouveau numéro de nombreuses informations sur les actions de la communauté de communes Bugey-Sud, réalisées en lien avec ses communes membres.

Vous découvrirez (ou redécouvrirez) des idées de sorties pour passer un bel été en Bugey-Sud, seul ou en famille, sportif, culturel, touristique ou simplement de détente.

Je vous souhaite un bel été !

Pauline GODET,
Présidente de la communauté de communes Bugey-Sud, Maire de Valromey-sur-Séran

Culture

C'est parti pour le projet culturel de territoire !

Dans une démarche de co-construction, la communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Ville de Belley, et avec le soutien de l'Etat et du Département de l'Ain, a initié le processus d'élaboration de son projet culturel de territoire en articulation avec le projet de territoire. Cette démarche, accompagnée par le LUCAS (Laboratoire d'Usages Culture(s) – Arts – Société), associe l'ensemble des acteurs culturels du territoire et des habitants, à travers des ateliers, une enquête en ligne, des temps de rencontre…

La première conférence-atelier s'est déroulée fin mars réunissant des professionnels de la culture du territoire, des élus et des représentants des collectivités. Des ateliers sous forme de table ronde ont été organisés pour partager des connaissances et commencer le travail de groupe. La finalité de ce projet est de faire émerger une politique culturelle intercommunale co-construite avec les acteurs du territoire Bugey-Sud.

Le travail s'effectue en 4 phases :
- **Phase 1:** définition d'une méthode participative,
- **Phase 2:** élaboration du diagnostic et identification des enjeux,
- **Phase 3:** définition des axes prioritaires du futur projet culturel de territoire dans une approche d'innovation en intelligence collective,
- **Phase 4:** formalisation du projet culturel de territoire.

Services

Inauguration de la Maison France Services Bugey-Sud

Pour simplifier la relation des usagers aux différents services publics et pallier les difficultés rencontrées face à l'accès au numérique, la communauté de communes Bugey-Sud a décidé de mettre en place une Maison France Services sur le territoire. Elle a été inaugurée vendredi 25 février en présence de Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète de l'Ain, et de Pauline GODET, présidente de la communauté de communes Bugey-Sud dans les locaux de Belley.

1 536 demandes traitées depuis l'ouverture

19 demandes traitées en moyenne par jour

Environnement

Printemps du nettoyage dans nos communes

Samedi 26 mars 2022 avait lieu le Printemps du nettoyage sur le territoire Bugey-Sud. Une journée écologique et ludique consacrée à la collecte des déchets abandonnés.

La communauté de communes Bugey-Sud s'est engagée au côté de ses communes membres pour un environnement de qualité en fournissant le matériel nécessaire au ramassage (gants + sacs) puis en organisant la collecte des déchets. Nous remercions l'ensemble des communes et des participants pour leur engagement à rendre notre territoire plus propre.

3000 sacs fournis

21 communes participantes

10 Tonnes de déchets ramassés

commune de Magnieu

commune de Peyrieu

Nouveau service: **récupération de l'amiante pour les particuliers à la déchetterie de Belley sur inscription.**

24 septembre 2022
19 novembre 2022

Conditions et modalités sur www.bugeysud-trimax.fr

Agriculture et alimentation

Le PAAT s'invite dans les collèges !

Dans le cadre de son **Projet Agricole et Alimentaire Territorial** (PAAT), la communauté de communes Bugey-Sud réalise des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes, soutient et accompagne les associations sur ce thème.

Les associations Boc à Récup et Ain'terlude en Bugey ont animé le jeu de rôle « Tous à vos semis ! » auprès des classes de cinquième du collège du Valromey à Artemare afin de sensibiliser les élèves aux multiples facettes du métier d'agriculteur ainsi qu'à la diversité et complexité du monde agricole.

Gemapi

L'entretien nécessaire des cours d'eau

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la communauté de communes Bugey-Sud a pour missions l'entretien et la réhabilitation environnementale des milieux aquatiques ainsi que la prévention et la gestion des inondations parmi d'autres. Suite à la crue d'ordre décennale de décembre 2021, un programme de travaux d'intérêt général a été planifié pour traiter les embâcles post-crue sur le Séran aval (de Talissieu à Cressin-Rochefort). Tous ces points ont dû être traités pour éviter que les embâcles n'aillent obturer des ouvrages hydrauliques.

A la croisée de ces missions, l'entretien et la gestion des boisements des berges des cours d'eau relèvent des droits et des devoirs des propriétaires concernés qu'ils soient publics ou privés. Lorsque la rivière traverse un terrain, son lit appartient au proriétaire du terrain en totalité. Si elle sépare une propriété de celle de son voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive, suivant une ligne tracée au milieu du cours d'eau. Dans les deux cas, le riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges.

Pourquoi entretenir la végétation en bord de cours d'eau ? La végétation des cours d'eau joue un rôle écologique important. Elle offre des habitats et permet le maintien de la biodiversité. Véritable filtre, elle protège la qualité de l'eau. Les racines des arbres qui la composent garantissent la stabilité des berges sauf pour le cas des digues comme celles du Séran par exemple, car ce sont alors des ouvrages hydrauliques créés par l'homme. Afin de prévenir le risque d'inondation, un entretien régulier est nécessaire pour permettre l'écoulement naturel et contribuer au bon fonctionnement hydraulique et écologique.

Relance économique

Un contrat pour accompagner les transitions

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions (écologiques, démographiques, numériques et économiques) dans les territoires, l'État et la communauté de communes Bugey-Sud ont signé un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) le 20 décembre dernier pour une durée de 6 ans. Il met en oeuvre des actions de relance dans une approche territoriale commune.

Sur le plan quantitatif, au 15 mars 2022, le CRTE de Bugey-Sud identifie 40 actions qui relèvent :

- **de la transition écologique :** 20 actions
- **de l'attractivité du territoire :** 12 actions
- **de la cohésion sociale :** 8 actions

Une convention financière est signée chaque année entre l'État et la communauté de communes Bugey-Sud qui matérialise les actions retenues et la contribution financière de l'État aux projets du territoire.

TOTAL DES SUBVENTIONS ATTENDUES DE L'ÉTAT POUR LES COMMUNES DE BUGEY-SUD

2021 - 2026 **7 000 000 €**

En savoir plus : Pour découvrir le détail des projets, rendez-vous sur **www.ccbugeysud.com**

Economie

Rencontre avec les acteurs économiques du territoire !

Jeudi 2 juin a eu lieu l'assemblée générale de Bugey Développement. L'occasion pour Pauline GODET, présidente de la communauté de communes Bugey-Sud, et Myriam KELLER, vice-présidente en charge du développement économique, d'aller à la rencontre des acteurs économiques du territoire et de souligner le partenariat durable avec le club d'entreprises Bugey Développement.

Ce partenariat se traduit par la co-construction de projets d'intérêt collectif locaux qui font sens en matière d'emploi, de formation, de déplacement, de mobilité, et de logement pour un développement économique durable du territoire.

Economie

6ème édition du salon SMILE

Le salon SMILE (Salon des Métiers Industriels et de L'Entreprise), organisé par l'association Bugey Développement, s'est déroulé du 30 mars au 1er avril. Pauline GODET et Myriam KELLER ont pris part à l'inauguration.

Depuis 2017, la communauté de communes Bugey-Sud apporte son soutien financier à cet événement économique important du territoire. Il participe à la promotion des métiers industriels et à l'image d'un territoire d'industrie, dont la thématique de l'attractivité est un levier essentiel pour attirer et développer notre bassin.

930 collégiens des classes de 4ème regroupant les collèges du territoire et de territoires voisins ont pu découvrir de façon ludique et interactive les espaces métiers et rencontrer des professionnels pour partager leur expérience et les idées reçues avec la réalité.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

BIENTÔT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY-SUD

Au 1er janvier 2023, la communauté de communes Bugey-Sud prendra en charge la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif du territoire. Le service se structurera dans un premier temps autour des agents des régies existantes de Culoz et de Belley, qui rejoindront les rangs des agents intercommunaux déjà en charge de ces compétences. Ils constitueront ainsi rapidement un service pleinement opérationnel. Objectif : offrir un service identique et de qualité à tous les habitants quelle que soit leur commune.

Pourquoi une gestion par la communauté de communes ?

Le transfert des compétences eau et assainissement s'impose aux communautés de communes au plus tard pour le 1er janvier 2026 (Loi NOTRe 2015 et lois associées).

Aussi, depuis 2020, 40 élus (communautaires et municipaux), les techniciens, les citoyens via le Conseil de Développement (Codev) et les associations, se réunissent une fois par mois pour étudier tous les aspects de ce transfert (financier, technique, personnel...).
Cette démarche, fondée sur une volonté de concertation, s'inscrit dans la durée et s'étalera sur plusieurs années bien au-delà de la date du 1er janvier 2023.

19 200
ABONNÉS EAU POTABLE

16 000
ABONNÉS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce transfert permettra de :

- **Mutualiser et rationnaliser les moyens techniques, humains et financiers pour affronter les grands défis de demain : renouvellement des équipements, réduction des fuites et raréfaction des ressources en eau.**
- **Améliorer la connaissance de nos réseaux par une cartographie numérique.**
- **Lancer un schéma directeur d'eau potable et assainissement global à l'échelle du territoire pour planifier les travaux selon des priorités techniques.**
- **Contribuer à l'ambition environnementale de Bugey-Sud en prenant en compte l'impact des installations sur le milieu naturel et la gestion de la ressource.**

Les objectifs attendus

- **Préserver la proximité :** être au plus proche à la fois des usagers pour répondre à leurs besoins, et des installations pour une gestion efficace de celles-ci, notamment avec des agents répartis par secteurs sur tout le territoire.
- **Solidarité :** pour mieux partager la ressource en eau, mutualiser les connaissances et les compétences des acteurs communaux pour garantir un service public de qualité et mieux s'adapter au dérèglement climatique.
- **Progressivité :** assurer la construction d'un service stable et pérenne en s'appuyant sur la situation propre de chaque commune.
- Proposer le **même niveau de services** à tous les usagers du territoire.
- Intégrer **tous les cycles de l'eau** à l'échelle du territoire.

Des communes au cœur du dispositif

Les investissements sur les réseaux et ouvrages seront portés par la communauté de communes à partir du 1er janvier 2023 et les projets en cours, définis par les communes, seront poursuivis.

La mise en place du service communautaire pour l'exploitation des ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement se fera de manière progressive : les contrats en cours seront maintenus, des conventions de partenariat avec les communes seront signées.

Le conseil d'exploitation de la régie communautaire, composé d'un élu par commune, sera le pilote du dispositif.

L'objectif est ainsi de préserver la proximité avec les communes, et de favoriser une gouvernance partagée au service des usagers.

De nouveaux services aux habitants

- Professionnalisation des astreintes en cas de problème
- Automatisation des relèves : déploiement de la radio-relève des compteurs-abonnés
- Diffusion de documents d'information
- Mise en place d'un réseau de suivi des ressources en eau par une supervision et une télésurveillance des ouvrages pour améliorer la connaissance
- Plages d'accueil adaptées aux actifs (entre 12h et 14h ou samedis matins)
- De nouveaux dispositifs de facturation : mensualisation, portail internet (suivi de la consommation d'eau, démarches), numéro unique…

Le territoire de Bugey Sud c'est :

43 communes

7 syndicats

146 installations d'eau potable (stations de pompage, de traitement et réservoirs)

→ **654** kilomètres de réseau d'eau potable

88 stations d'épuration

→ **410** kilomètres de réseau d'assainissement

Un choix politique fort : la régie directe

Deux modes de gestion sont possibles : la régie ou la délégation de service public. Les élus de la communauté de communes ont fait le choix politique de se tourner vers la régie directe pour la gestion de l'eau et de l'assainissement en Bugey-Sud.

La régie directe signifie que la collectivité finance les équipements et les fait fonctionner principalement avec son personnel.

> *L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation (Art 1er, loi sur l'eau 30/01/1992).*

L'intérêt général est au cœur de ce choix : pour ne pas faire de l'eau un enjeu commercial, pour maîtriser les règles de gouvernance du service et garantir la qualité et la quantité de la ressource pour les générations actuelles et futures.

Le territoire pourra ainsi également s'appuyer sur les compétences et l'expertise des régies de Belley et de Culoz déjà existantes, ce qui représente d'ores et déjà un socle solide et un gage d'efficacité à court terme.

Bugey-Sud, votre interlocuteur pour tous les cycles de l'eau

Au 1er janvier 2023, la communauté de communes Bugey-Sud va donc gérer l'eau, l'assainissement collectif et non collectif, et la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette approche globale territoriale des cycles de l'eau permettra de répondre à l'ensemble des enjeux lié à la préservation et à l'amélioration de la ressource en eau dans un contexte de dérèglement climatique.

Finances publiques… l'essentiel du budget 2022

La communauté de communes Bugey-Sud, c'est un budget principal et 15 budgets annexes pour plus de lisibilité sur les différentes politiques : Gestion des Zones d'Activités Economiques, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), Gestion des déchets, Maisons médicales, lac de Virieu-le-Grand, Actipôle Bugey-Sud, port de plaisance de Virignin, service instructeur du droit des sols et futur centre aquatique.

En savoir plus :

Retrouvez le détail de l'ensemble des budgets 2022 sur :
www.ccbugeysud.com
rubrique intercommunalité
> finances.

BUDGET PRINCIPAL
Fonctionnement

RECETTES
18 291 303 €

DÉPENSES
18 291 303 €

DÉSENDETTEMENT : 3,46 ans
par rapport à un seuil d'alerte de 12 ans.

2 685 942 €
Epargne de gestion nette
(permet de financer les dépenses d'équipement)

Pas d'augmentation de fiscalité votée pour 2022

Recettes de fonctionnement

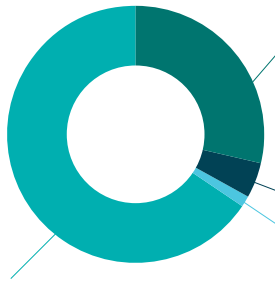

5 163 408 €
Dotations et participations (subventions reçues des partenaires)

1 454 946 €
Résultat de fonctionnement

900 760 €
Produits des services

10 654 674 €
Impôts et taxes

Dépenses de fonctionnement

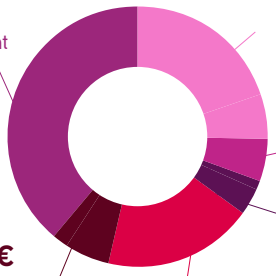

7 428 983 €
Charges de fonctionnement courantes

6 260 595 €
Attributions de compensation/reversements

463 638 €
Subventions aux organismes publics

436 151 €
Subventions aux associations

467 240 €
Participations aux budgets annexes

1 757 163 €
Virement du résultat prévisionnel à la section d'investissement

BUDGET PRINCIPAL
Investissement

RECETTES
10 706 767 €

DÉPENSES
10 706 767 €

Les différents budgets annexes participent également aux investissements de Bugey-Sud : GEMAPI (1,5 M€), TRIMAX (1,2 M€), Centre aquatique (9,3 M€).

Les principaux investissements pour 2022 sont les suivants :

- **Voirie** 1 769 000 €
- **Signalétique d'information locale** 350 000 €
- **Siège communautaire** 300 000 € (budget total de 2,5 M€)
- **Achat de terrains pour les zones économiques** 240 000 €
- **Aire d'accueil des gens du voyage** 150 000 € (budget total de 500 000€)
- **Soutien au développement de la fibre** 108 000 € (par an pendant 15 ans)
- **Aide à l'investissement touristique** 64 042 €

Insolite

Il fait le tour en courant des 43 communes de Bugey-Sud !

Frédéric Whecler, adjoint au maire d'Andert-et-Condon, délégué suppléant à la communauté de communes Bugey-Sud et coureur de grandes distances, s'est lancé un défi personnel ; celui de faire le tour en courant des 43 communes de Bugey-Sud en 43h.
Du jeudi 14 avril au samedi 16 avril, accompagné d'Alain Canton et de Fabienne Emard, il a donc réalisé son objectif en 41h49. La particularité de cette course ? Il a couru en sandales avec des semelles de 5 mm d'épaisseur tenues aux pieds par de simples lacets. Un mode minimaliste qui permet d'avoir d'autres sensations et un contact plus proche avec la nature.
Un joli coup de projecteur pour notre territoire. Félicitations à lui !

> *L'idée, c'était de partir et de pouvoir tirer un trait d'union entre toutes les mairies du territoire.*
>
> Frédéric Whecler

Retrouvez la vidéo de son parcours et de ses arrêts devant chaque mairie sur notre page Facebook

Collecte pour l'Ukraine

Dans le cadre du conflit ukrainien, la communauté de communes Bugey-Sud s'est associée à l'initiative de l'Association des Maires de France et de la Protection Civile pour soutenir la population ukrainienne. Une collecte de dons a été organisée sur l'ensemble du territoire grâce à ses communes membres. Toute la collecte, représentant plus de 72m^3 de dons, a été rassemblée puis acheminée à Rumilly pour être expédiée en Ukraine.
La communauté de communes Bugey-Sud souhaite remercier l'ensemble des habitants, des bénévoles, des associations, des communes, des agents et des élus pour leur générosité et leur disponibilité. Merci également à la commune d'Andert-et-Condon, Dumas TP, l'entreprise Grinand, le garage Benat, Rent a car, Philippe SATRE, l'Institution Lamartine, l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier, le Groupe Carrier et les Brigades natures pour le prêt des véhicules.

Sport

Un espace rando-running à Contrevoz !

L'espace rando-running de Contrevoz a été inauguré dimanche 3 avril en présence des élus de la communauté de communes Bugey-Sud et des différents partenaires institutionnels. Cet espace a été réalisé par le Comité d'organisation de la course de Contrevoz avec le soutien de la communauté de communes Bugey-Sud et de la commune.

Au départ : 3 parcours (vert, bleu et rouge) proposent une découverte, en marchant ou en courant, de cette partie du Bugey autour des thématiques du patrimoine naturel et historique du village. 6 points d'information et une table d'orientation sont à découvrir le long des 3 parcours.

Santé

La maison médicale de Groslée-Saint-Benoit

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux soins, la commune de Groslée-Saint-Benoit a ouvert une maison médicale, en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et la communauté de communes Bugey-Sud.

La mise à disposition d'un logement communal vacant au centre de Saint-Benoit, l'achat de matériel informatique et de fournitures médicales ont permis de créer des conditions d'accueil optimales pour les habitants et au Docteur Rumley, médecin généraliste, d'assurer ses consultations un jour par semaine.

Consultations : Le mardi sur rendez-vous auprès de la CPTS (06 59 74 32 82). Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

LE PORTRAIT

Anne Richard, directrice de Valoriste Bugey-Sud

L'aventure Valoriste

Anne Richard a initié la recyclerie Valoriste à la suite d'une reconversion. Une aventure humaine qui enrichit notre territoire d'un service complémentaire de la compétence déchets de Bugey-Sud.
Quand donner un second souffle à sa carrière permet de donner une seconde vie aux objets dont on ne veut plus…

Anne Richard, parlez-nous de Valoriste :

Située à Belley depuis septembre 2019, Valoriste est une recyclerie associative qui a une double vocation, à la fois sociale et environnementale. Sociale car nous employons 12 personnes en insertion professionnelle aux côtés de 4 permanents. Environnementale car nous contribuons à réduire les déchets sur notre territoire.

Comment avez-vous eu l'idée de créer cette structure ?

Après une carrière de fleuriste, j'ai été formée à l'école de la 2ème chance au métier de chargé d'insertion professionnelle à Chambéry. Lors de mon stage à la recyclerie Valoriste de Chambéry, j'ai eu envie de faire la même chose sur le territoire Bugey-Sud. L'ancien directeur de Valoriste de Chambéry m'a proposé son aide pour monter le projet en association loi 1901 à but non lucratif. J'en ai d'abord été présidente puis directrice. Lors de ma formation, j'avais rencontré une personne chargée d'insertion professionnelle comme moi, je lui ai proposé d'intégrer l'équipe récemment et elle est devenue, à mes côtés, chargée d'insertion professionnelle à la recyclerie.

L'insertion professionnelle est donc au cœur de Valoriste …

Oui, notre atelier chantier d'inclusion a une triple vocation :

- **Faciliter** le parcours d'inclusion des personnes, parmi les plus éloignées de l'emploi par l'activité économique,

- **Développer** le réemploi d'objets ou de matériaux destinés à l'enfouissement ou à l'incinération,

- **Offrir une politique de prix** accessible à tous dans notre magasin solidaire.

Les contrats des salariés en insertion sont des CDDI (CDD d'Insertion) de 28H par semaine. La durée peut varier entre 3 à 24 mois. Depuis l'ouverture, nous avons permis à 43 personnes de bénéficier d'un accompagnement socio professionnel, notamment de "Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel" (PMSMP) dans les entreprises du territoire.

Dans quel cadre la communauté de communes Bugey-Sud vous soutient-elle ?

Et bien, il faut savoir que Michel Charles Riera, maire d'Arboys-en-Bugey, 6ème Vice-Président de Bugey-Sud, est entré au conseil d'administration lors de la dernière assemblée (le Président est Jean-Pierre Bel). Il a des compétences et des connaissances dans la valorisation des déchets. Nous avons souhaité apporter une offre complémentaire et une convention d'une durée de 3 ans a été mise en place avec le service Trimax. Nous intervenons sur les 3 déchetteries du territoire, les samedis après-midi afin de collecter les dons. La communauté de communes Bugey-Sud nous accorde une subvention de 15 000€ par an pour compenser l'économie d'incinération des déchets.

Détaillez-nous vos missions ?

On collecte, on trie, on valorise et on revend. Pour cela, les salariés sont très polyvalents. Ils nettoient, réparent, référencent les produits, mettent en vente… Un atelier "Made in VBS" propose du relooking de mobilier, fabrication de sac. Une dizaine de bénévoles participent également. En 2021, ce ne sont pas moins de 100 tonnes de matériaux qui ont été collectés à la recyclerie. Nous faisons également des enlèvements à domicile facturés 10€ à Belley et 15€ au-delà. Au niveau des ventes, les prix sont très abordables : notre grand succès, c'est le textile vendu au poids (5€ le kilo).

Pour conclure, de quoi êtes-vous la plus fière ?

Sans hésiter : permettre à des personnes de se réaliser, de retrouver confiance en eux. Ils nous remercient souvent une fois qu'ils ont un emploi et toute l'équipe y est sensible. Nous nous sentons utiles.

INFOS PRATIQUES

Valoriste Bugey-Sud
6 rue des Bains - 01300 Belley
valoristebugeysud@outlook.fr
04 79 87 10 66

Collecte dans les déchetteries :
- Belley : 1er samedi du mois
- Culoz : 2ème samedi du mois
- Virieu-le-Grand : 3ème samedi du mois

Horaires pour les apports à la recyclerie :
Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 11h30.

Horaires de la boutique solidaire :
Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le jeudi de 9h à 12h.

LA DESTINATION

Que faire cet été en Bugey-Sud ?

Lieux de baignade sur le territoire

Découvrez les nombreux lacs et plans d'eau propices à la baignade sur le territoire de Bugey-Sud.

Attention : la baignade n'est pas autorisée sur les sites des cascades.

Lacs et sites de baignade

• **Le lac de Barterand** : baignade **surveillée** du 1er juillet au 31 août.
• **Le plan d'eau de Glandieu** : baignade **non surveillée**.
• **Le plan d'eau de Culoz** : baignade **surveillée** en juillet et en août.
• **La piscine intercommunale à Belley** : piscine couverte à deux bassins, ouverte toute l'année. Consultez les horaires et les tarifs sur www.ccbugeysud.com
• **Le lac de Virieu-le-Grand** : baignade **surveillée** du 1er juillet au 31 août tous les jours de 12h30 à 18h30. Le lac de Virieu-le-Grand propose une vaste plage, des jeux pour enfants, de nombreux espaces de pique-nique à l'ombre des arbres, un terrain de pétanque, un terrain de Volley ainsi que des tables de ping-pong.

Les Food Truck sont de retour !

Pour la troisième année consécutive, ces camions-restaurants s'installent jusqu'au 30 septembre 2022.

AU PORT DE VIRIGNIN :
Le Food Truck L'Ain Ch'tite Fringale : *du mardi au dimanche de 11h à 21h30*
Au Pizz Truck : *les lundis de 10h à 21h30*

AU LAC DE VIRIEU-LE-GRAND : **Food Truck de M. Holzer**
Juin, juillet, août : tous les jours de 10h à 22h.
Septembre : tous les jours de 10h à 17h.

Visites guidées de l'été (sur réservation)

Visites en famille

L'ordre de Lupa et le mystérieux cryptex
• Mardi 12 juillet : 14h30 à 16h
• Mardi 23 août : 14h30 à 16h

Belley Sens Dessus Dessous
• Mercredi 20 juillet : 10h à 12h
• Mercredis 3 et 17 août : 10h à 12h

Visites frissons

Rossillon au Moyen-Âge : sorcellerie et autres bizarreries
• Vendredis 15 et 29 juillet : 18h à 20h
• Vendredis 12 et 26 août : 18h à 20h

Visites nature

Journée de découverte de l'alpage du Grand Colombier
• Jeudi 7 juillet toute la journée : à partir de 9h30 avec pique-nique tiré du sac

Arvière-en-Valromey : visite de la Réserve Biologique Intégrale de la Griffe du diable, sur les pentes du Grand Colombier, par l'ONF
• Vendredis 8 et 22 juillet : 10h à 12h
• Vendredis 19 et 26 août : 10h à 12h

Visites incontournables

Belley : centre historique
• Mardis 12 et 26 juillet : 10h à 12h
• Mardis 9 et 23 août : 10h à 12h

Belley : sur les pas de Brillat-Savarin
• Mercredi 20 juillet : 14h30 à 16h30
• Mercredis 3 et 17 août : 14h30 à 16h30

Culoz : visite guidée et château de Montvéran
• Vendredis 8 et 22 juillet : 14h à 17h
• Vendredis 5 et 19 août : 14h à 17h

Virieu-le-Grand : quartier historique et cascade de Clairefontaine
• Mercredi 13 juillet : 9h30 à 12h30 (plus le temps du pique-nique)
• Mercredi 10 août : 9h30 à 12h30 (plus le temps du pique-nique)

Valromey-sur-Séran : Vieu en Valromey, ancien vicus gallo-romain
• Jeudi 21 juillet : 10h à 12h30
• Jeudis 4 et 18 août : 10h à 12h30

Le hameau de Glandieu et sa cascade :
• Jeudi 28 juillet : 10h à 12h
• Jeudis 11 et 25 août : 10h à 12h

Journées Européennes du Patrimoine : 16, 17 et 18 septembre 2022

Informations et réservations : www.bugeysud-tourisme.fr - 04 79 81 29 06

MAISON FRANCE SERVICES BUGEY-SUD

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- *Logement, mobilité et courrier*
- *Formation, emploi, retraite*
- *Santé et protection sociale*
- *État civil et famille*
- *Justice*

+ Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

Avec ou sans rendez-vous !
04 57 29 81 50 ou mfs@ccbugeysud.com

Pour faciliter l'accès aux soins, une cabine de téléconsultation médicale est mise à disposition à Belley au sein de la Maison France Services. Ce dispositif permet de consulter un médecin à distance dans des conditions quasi-similaire à un cabinet traditionnel.

Consultations uniquement sur rendez-vous :
imedians.fr (code d'activation : BEL149)
ou au 01 70 81 49 46

Horaires d'ouverture

Belley
(170, avenue Paul Chastel) :

Lundi : 10h - 13h
Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 11h - 14h

Groslée-Saint-Benoit
(Mairie de Saint-Benoit) :

Mardi : 9h - 12h

Champagne-en-Valromey
(Maison de Pays) :

Jeudi : 9h - 12h

Fermeture estivale du 1er au 12 août 2022.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

9 opérateurs partenaires :

Finances publiques
Allocations familiales
l'Assurance Maladie
point-justice informer, orienter, aider
msa santé famille retraite services
pôle emploi
La Poste
Sécurité sociale l'Assurance Retraite
Liberté • Égalité • Fraternité République Française ANTS

BUGEYSUD
Communauté de communes